

Les céramistes provençaux à l'abri des contrefaçons ?

Alors qu'Aubagne accueille ce week-end Argilla, rendez-vous de la céramique internationale, les artisans évoquent la nécessaire protection de leur savoir-faire

Mondialisation et ouverture des marchés touchent tous les secteurs de l'économie. Les petits artisans, garants d'un savoir-faire local et souvent ancestral, en sont parfois victimes, qu'il s'agisse de contrefaçons ou de concurrence déloyale. Le consommateur devrait bientôt y voir plus clair grâce à la mise en place prochaine de l'Indication géographique (IG), qui permettra d'identifier un territoire et une méthode de fabrication pour les produits manufacturiers. Ainsi, les derniers potiers d'Alsace, héritiers d'un savoir-faire remontant au Moyen Âge, se sont récemment unis pour obtenir une IG qui les protège d'imitations chinoises.

En Provence, "les producteurs artisanaux ne souffrent pas véritablement de copies venues de Chine ou d'ailleurs, qui touchent plutôt des productions industrielles en grande série, même s'il peut y avoir des problèmes ponctuels", explique Charles Fillit, responsable de la filière argile à l'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, qui organise le salon Argilla, dont la qualité des céramiques sélectionnées fait l'unanimité, ce week-end dans la ville de Marcel Pagnol. "Mais nous travaillons, avec l'association des céramistes et des santonniers de l'agglomération et la chambre régionale des métiers et de l'artisanat à la mise en place d'une IG afin de valoriser les productions du territoire. Cette appellation sera un gage de crédibilité."

Du côté de la Poterie Ravel à Aubagne, manufacture fondée en 1837, Marion Ravel estime aussi que les contrefaçons ne portent pas préjudice à son entreprise qui "communique non pas sur le territoire mais sur la



En attendant qu'une appellation - l'Indication géographique - garantisse que les produits sont bien fabriqués localement, les amateurs pourront trouver des céramiques de qualité au salon Argilla. /PH. LP

marque", reconnue largement.

Cécile Jurquet, à la tête de l'entreprise Poterie d'Anduze - Les enfants de Boisset, dans le Gard, qui propose des vases fabriqués selon un savoir-faire traditionnel depuis 1610, apparaît plus nuancée. "On observe des vendeurs de contrefaçons au bord de la route, ou dans certains supermarchés et jardineries. Ce sont des copies qui proviennent surtout d'Italie, d'Espagne et de Pologne, détaille-elle. De grosses remises sont proposées sur des modèles copiés et cela nous cause forcément du tort." Mais pour cette chef d'entreprise, le plus embêtant reste la concurrence sur place. "Nous possédons nos propres carrières d'argile et ne proposons que les couleurs traditionnelles du vase d'Anduze. Alors que nous étions seuls jusqu'il y a 20 ans, dé-

sormais une dizaine de potiers se sont installés dans le coin et proposent d'autres sortes de vase d'Anduze, d'autres couleurs, utilisent de l'argile importée..." Autant dire qu'il sera compliqué de s'entendre sur des critères communs pour obtenir une IG.

Authenticité

À Moustiers-Sainte-Marie (Alpes-de-Haute-Provence), les fabricants de la célèbre faïence sont, eux, en bonne voie pour protéger leur savoir-faire. "L'union des fabricants de faïences et céramiques de Moustiers a déposé un dossier pour demander une IG, commente Géraldine Dorche, responsable de l'atelier Soleil. Une manière de garantir l'authenticité de la dizaine d'ateliers présents à Moustiers. Certes, nous ne pouvons faire face aux contrefaçons qui cir-

culent sur internet où les contrôles sont difficiles, mais le client sait faire la différence, d'autant que nous sommes affiliés aux Ateliers d'art de France et labellisés Entreprise du patrimoine vivant."

Multiplication des labels et appellations au secours des artisans... Il ne faudrait pas non plus que le consommateur s'y perde. Reste, même si le chemin est sans doute encore long, qu'une véritable prise de conscience s'effectue pour que soit reconnue l'authenticité des savoir-faire.

Sabrina TESTA

stesta@laprovence-presse.fr

Argilla se déroule aujourd'hui et demain de 9 h à 19 h dans le centre-ville d'Aubagne, avec plus de 200 céramistes professionnels sélectionnés par un comité d'experts. Entrée Libre (lire aussi page 31).

Une guéguerre au sein même des ateliers

Si les céramistes provençaux s'accordent à penser que la mise en place d'une Indication géographique (IG) sera bénéfique pour la profession, il va falloir encore bien des discussions pour qu'ils trouvent une position commune. "Le plus compliqué, c'est la transparence. Quand un particulier achète un objet dans un atelier de fabrication artisanale mais qu'il n'est en fait pas produit localement, c'est inacceptable car le client est trompé", résume Cyrille Huyghues, de l'atelier Romain Bernex à Aubagne. Sur environ 600 céramistes en Paca, moins d'une cinquantaine ne joue pas complètement la transparence mais cela fait déjà beaucoup de mal aux autres. Cela peut-être légitime de faire fabriquer ailleurs, surtout dans le contexte économique actuel, qui est difficile, car cela permet de faire des marges plus importantes, mais il ne faut pas alors faire penser aux clients que la production est locale. Cela entretient un

mensonge." Quant aux contrefaçons, celui qui est aussi vice-président d'Activargile Provence (association d'une centaine de professionnels en Paca) estime qu'elles sont difficiles à éviter, encore plus à l'international.

Quel territoire ?

"Les trois quarts de la production des céramiques de Provence vendues aux États-Unis par exemple ne sont pas fabriqués ici ou n'ont même jamais transité par un grossiste de la région." Et le professionnel de s'interroger sur le rôle de la répression des fraudes: "La solution est peut-être là". Selon lui, l'ouverture du marché à la Chine et l'abandon des quotas d'importation de céramiques ont en tout cas accéléré la fermeture de nombre de TPE-PME ces dernières années. D'où l'enjeu de la mise en place d'une IG, qui puisse garantir la réputation des artisans et de leur savoir-faire. "La réflexion est à peine amorcée,

précise André Ruffier, directeur d'Activargile Provence, pour qui la profession souffre de ne pas assez se renouveler, le meilleur antidote à la copie restant la créativité. Il va falloir trouver un terrain d'entente au sujet de la provenance des matières premières et du territoire défini pour chaque IG mais seule une fabrication locale sera permise et la loi impose des contrôles réguliers." Une position que confirme le santonnier Patrice Jarque, du Moulin à huile d'Aubagne. "Il faut protéger un territoire, mais quel territoire: l'agglomération aubagnaise, au-delà ? Il reste à le définir. Au sujet des matières premières, le problème est que l'on ne trouve plus de carrières d'argile dans la région, la dernière à Gémenos a fermé il y a une dizaine d'années. Donc les artisans utilisent de la terre d'Espagne, d'Italie, du Portugal. Doit-on pour autant leur refuser l'IG?", questionne le président des céramistes et santonniers du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. S.T.